

STAGES ARBITRES

2026/2027

Priorités techniques & Modifications lois du jeu

3 Priorités Techniques

1

Protéger le temps de
jeu effectif
- 3 Nouveautés LDJ -

+ complément spé arbitres

2

Protéger le climat des
rencontres
- 3 outils -

3

Langage uniforme des
situations de MAINS

1

Protéger le temps de jeu effectif

- 3 nouveautés réglementaires -

A/ Décompte sur Rentrée de touche – Coup pied de but

B/ Protocole Procédure remplacement

C/ Protocole gestion joueurs blessés avec intervention des soigneurs

D/ Lieu Balle à terre

E/ Modification « avantage »

F/ Positionnement Coup d'envoi

G/ Port des bijoux

A/ Décompte sur RT/CPB

Raison : *Le protocole concerne le **décompte des cinq secondes** visant à éviter les pertes de temps et à maintenir le rythme des matches lors des rentrées de touche et des coups de pied de but.*

La Loi : Si un joueur retarde indûment l'exécution d'une RT et/ou d'un 6m en faveur de son équipe, l'arbitre démarrera un décompte de 5" à la fois oral et visuel. Si la RT et/ou 6m n'a pas été effectué à la fin des 5", la RT sera donnée à l'équipe adverse ou un Coup Pied de Coin (corner) accordé. Aucune sanction disciplinaire (sauf si le retard est clairement excessif)

A/ Décompte sur RT/CPB

Question clé n°1 - Quand lancer le décompte ?



Lorsque l'arbitre estime que la reprise du jeu est délibérément retardée...



AU PRÉALABLE — OPTION

L'arbitre peut, avant de décompter :

Intervenir verbalement ;

Donner un coup de sifflet invitant à reprendre.



POUR LANCER LE DÉCOMPTE

Le décompte peut toutefois débuter sans ces interventions.

Donner un coup de sifflet ;

Signaler que le jeu doit reprendre ;

Effectuer un décompte visible de 5 secondes.

A/ Décompte sur RT/CPB

Question clé n°2 – Que faire si les 5" sont dépassées ?



Si le ballon n'est toujours pas en jeu...



RENTREE DE TOUCHE

La remise en jeu est accordée à l'**équipe adverse**, au **même endroit**.



COUP DE PIED DE BUT

Un **corner** est accordé à l'équipe adverse, **du côté le plus proche** où le coup de pied de but devait être exécuté.

A/ Décompte sur RT/CPB



Ce qui change dans votre arbitrage

CE QUE VOUS DEVEZ RETENIR

Une **procédure commune** remplace les initiatives individuelles de chaque arbitre.



Avant

Intervention
essentiellement verbale
pour accélérer la reprise.

Désormais — à retenir

Une **procédure de décompte**
prévue par les Lois.

Avant

L'arbitre attendait que
le joueur soit prêt.

Désormais — à retenir

Le décompte peut **débuter dès
qu'un retard** est constaté.

Avant

Principalement la
MEG ou
l'avertissement.

Désormais — à retenir

Conséquence sportive d'abord :
RT équipe adverse ou **corner**.

Avant

Pratiques parfois
différentes selon les
arbitres.

Désormais — à retenir

Procédure **commune, visible** et
plus **homogène**.

Le protocole ne crée pas une **nouvelle sanction disciplinaire**. Il introduit une procédure commune pour prévenir les pertes de temps et privilégie la **conséquence sportive**.

B/ Protocole Procédure Remplacement

Raison : Le remplacement est désormais encadré par une procédure commune destinée à limiter les pertes de temps tout en préservant le rythme du jeu.

La Loi : « *Le présent protocole concerne l'exigence visée à la Loi 3 selon laquelle **un joueur remplacé doit avoir quitté le terrain dans les dix secondes** afin d'éviter les pertes de temps et de maintenir le rythme des matches.* »

B/ Protocole Procédure Remplacement

Question clé n°1 - Comment appliquer la procédure ?

1



**Autorisation
du remplacement
par l'arbitre
(sans 4è)
ou
Panneau baissé
(avec 4è)**

2



**Début du décompte
de 10 secondes**

3



**Sortie par le point
des limites le plus
proche***

** Sauf indication contraire de l'arbitre.*

4



**Décompte visible des
5 dernières secondes**

5



**Entrée
du remplaçant**

B/ Protocole Procédure Remplacement

Question clé n°2 – Et si les 10” sont dépassées ?

CONSÉQUENCES APPLICABLES

Le joueur remplacé quitte le terrain dès que possible ;

Le jeu reprend ;

Le remplacement ne peut plus être annulé ;

Le remplaçant attend :

**une minute de temps continu (première condition) et
entrer sur le terrain à un arrêt de jeu sur autorisation de
l'arbitre (deuxième condition) .**

À retenir : conséquence sportive d'abord, sanction disciplinaire seulement en cas de retards excessifs répétés.

B/ Protocole Procédure Remplacement

Les 5 points clés du décompte

■ RÈGLE

■ RÈGLE

■ EXCEPTION

■ RÈGLE

■ CONSÉQUENCE

1

Point de départ

Le délai de 10 secondes débute :

après avoir rabaissé le panneau ou au signal de l'arbitre

2

Décompte unique

Remplacements simultanés :

Un seul décompte de 10 secondes.

Il débute après le **dernier panneau baissé (avec 4è) / signal arbitre (sans 4è)**.

3

Les exceptions

L'arbitre peut ne pas appliquer le décompte :

joueur manifestement blessé ;

raison de sécurité.

4

Les 5 dernières secondes

Décompte visuel :

👉 L'arbitre peut compter les **5 dernières secondes**, éventuellement **à voix haute**.

5

À l'issue des 10 secondes

Remplacé pratiquement sorti du terrain (bon sens) :
pas d'application de la mesure.

Remplacé toujours sur le terrain :
application de la **mesure de la minute**.

B/ Protocole Procédure Remplacement



Le remplacement est effectif au moment où le remplaçant entre sur le terrain (pas de modification règlementaire), ou **au moment où la mesure des “1 minute” est déclenchée.**

Cas 1 — pas de mesure

Sortie normale du remplacé
avant la fin des 10 secondes

Remplaçant pas encore entré
toujours à l'extérieur du terrain

Reprise du jeu à 10

Carton rouge au sortant
avant que le remplaçant entre

Remplacement annulé
l'équipe reprend à 10

Cas 2 — mesure déclenchée

Sortie tardive du remplacé
au-delà des 10 secondes

Mesure du délai déclenchée
remplacement déjà effectif ici

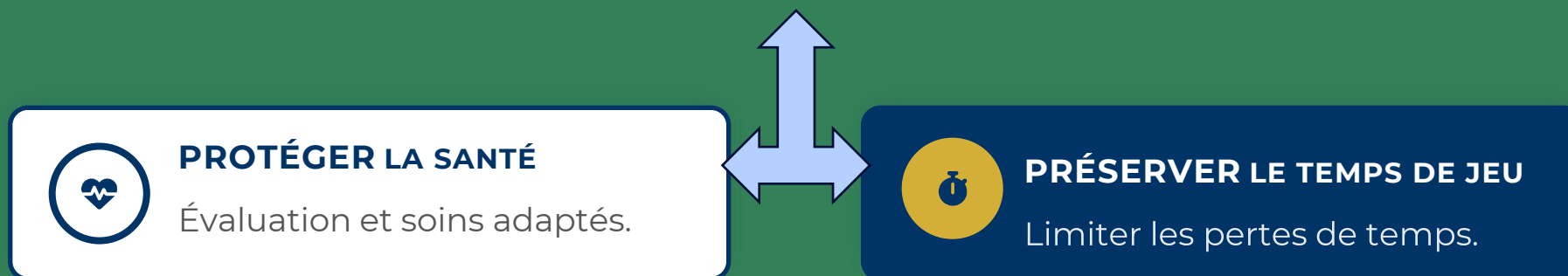
Carton rouge au sortant
pendant la minute d'attente

Remplacement acquis
l'équipe reprend à 11

C/ Protocole « Blessé + Soins »

Raison : « L'objectif est de permettre au personnel médical d'évaluer la blessure d'un joueur et, si nécessaire, de lui prodiguer des soins appropriés, tout en limitant les pertes de temps et en maintenant le rythme du match. »

Concilier 2 notions clés



C/ Protocole « Blessé + Soins »

Question clé n°1 - Comment appliquer la procédure ?

7 ÉTAPES “classiques”



C/ Protocole « Blessé + Soins »

Question clé n°2 – Quand le joueur doit il quitter le terrain ?

C'est LA première décision de l'arbitre. Le blessé QUITTE le terrain dans les 2 cas suivants :

CAS 1 — ARBITRE SIFFLE FAUTE

Soigné sur le terrain

L'arbitre siffle un coup franc et le joueur est blessé **et soigné sur le terrain.**

CAS 2 — ARBITRE ARRETE LE JEU

Semblant l'être (arrêt du jeu provoqué par l'arbitre)

Le joueur **semble l'être** — l'arrêt du jeu est provoqué par l'arbitre — que le joueur se fasse **soigné ou pas soigné.**

C/ Protocole « Blessé + Soins »

Question clé n°3 – Dans quels cas la minute ne s'applique pas ?

2 options **venant du joueur**



Le joueur refuse les soins

La minute ne s'applique pas s'il indique qu'il ne souhaite pas de soins.

Exception : sauf si le jeu a été arrêté par l'arbitre pour sa blessure.



Sortie spontanée du terrain

La minute ne s'applique pas s'il quitte spontanément le terrain.

À condition de **ne pas retarder la reprise du jeu.**

C/ Protocole « Blessé + Soins »

Question clé n°4 : Les exceptions prévues par la Loi 5



Gardien blessé



Collision gardien / joueur



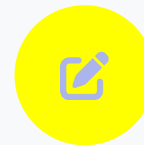
Deux partenaires en collision



Blessure grave



Avertissement / Exclusion



Penalty — tireur blessé

D/ Lieu Balle à terre

Cas 1 - Possession

Équipe bénéficiaire

L'équipe qui aurait effectué la remise en jeu si le ballon était sorti des limites du terrain **est assimilée à celle qui aurait conservé ou récupéré la possession du ballon.**

Cas 2 - Interférence

Arbitre ou agent extérieur

Balle à terre à l'endroit du contact avec arbitre ou de l'interférence pour l'équipe qui aurait récupéré le ballon.

E/ Modification « avantage »

A/ Conséquences Disciplinaire : CE QUI CHANGE

La Loi précise la nouvelle conséquence disciplinaire lorsque l'arbitre applique l'avantage après une faute occasionnant un "anéantissement d'une occasion manifeste de but".

↩ Situation « but marqué » = Si un but est marqué grâce à l'avantage, **aucune sanction disciplinaire** n'est infligée.

Précision : les fautes avec impact physique commises de manière "inconsidérée = jaune" ne sont pas concernées.

B/ Conséquences technique : CE QUI CHANGE

1

Le principe de l'avantage s'applique désormais non seulement lorsqu'une faute ou une infraction est commise, **mais également lorsque le jeu reprend de façon incorrecte alors que le ballon est en jeu (rentrée de touche, coup franc...).**

2

Si l'avantage attendu ne se concrétise pas immédiatement ou dans les secondes qui suivent, l'arbitre **revient à l'infraction initiale ou fait rejouer la reprise du jeu, selon le cas***.

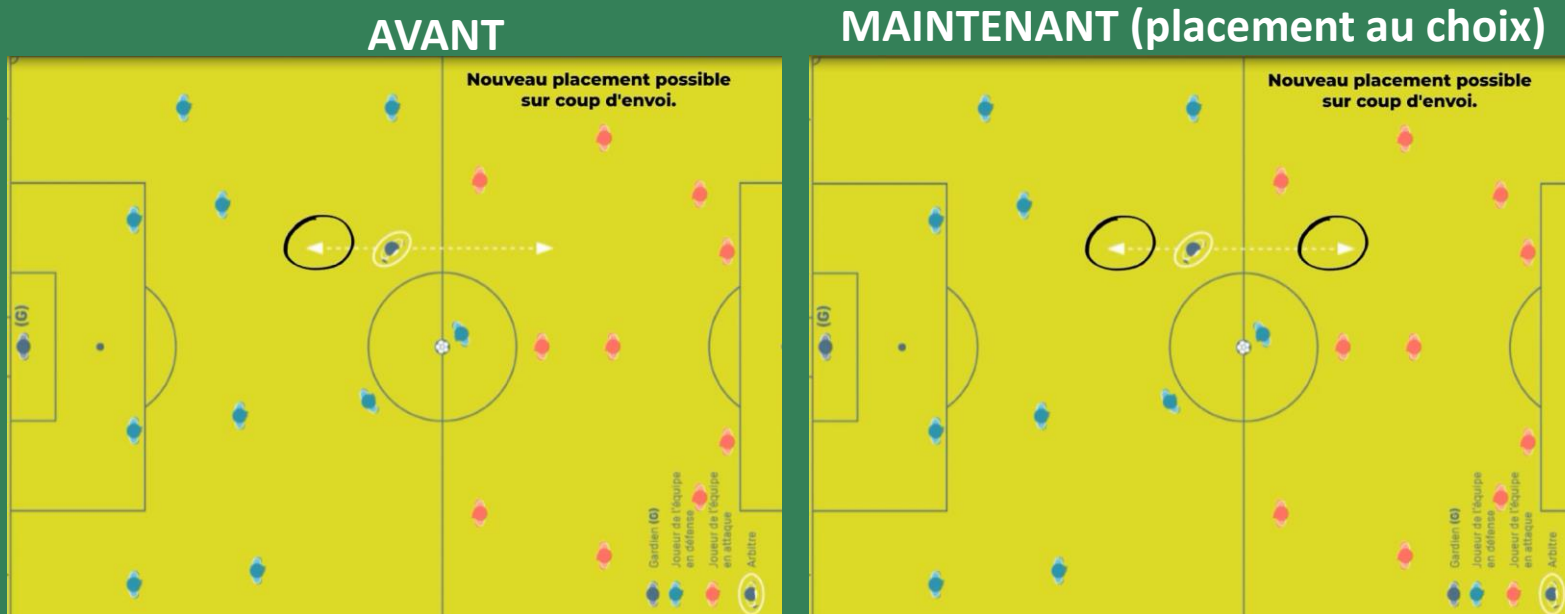
***Exemple 1 : cas de la rentrée de touche mal exécutée avec avantage = rentrée de touche à faire pour l'équipe adverse.**

***Exemple 2 : sur les coups de pieds arrêtés mal exécutés avec avantage (corner, coup franc, CPB = à refaire pour la même équipe.**

F/ Positionnement Coup d'envoi

CE QUI CHANGE

L'arbitre peut désormais se placer à gauche et en retrait du ballon dans le camp de l'exécutant **ou dans le camp adverse au même niveau, selon l'angle de vision.**



G/ Port de bijoux

CE QUI CHANGE

Du concept de « **bijoux** » à un principe général de **sécurité**.

- **Objets dangereux**
Les objets dangereux restent **interdits** et doivent être retirés.
- **Accessoires sans danger**
Les accessoires sans danger sont désormais **autorisés**, à condition d'être **couverts** de manière sûre.
- **Adhésif ≠ autorisation** 
Le simple fait de recouvrir un objet dangereux avec du ruban adhésif ne le rend **pas autorisé**.



Exemple : Boucle d'oreille recouverte d'un sparadrap = autorisé

Protéger le climat des rencontres

3 OUTILS CONCRETS



**Relation Capitaine/Arbitre
Saison 3**



Carton Blanc Joueur



**Protocole 3 étapes : propos discriminatoires
ET propos menaçants, insultants**

A/ Protocole « Capitaine/Arbitre » - Saison 3

ON CONTINUE

1

Seul le capitaine peut venir “Calmement”
demander des explications à l’arbitre

2

L’arbitre a l’obligation de lui apporter
des explications techniques

3

Si d’autres joueurs entourent l’arbitre ou
le contestent alors ils recevraient un 

Champ d’application : Toutes compétitions H/F séniors + jeunes G/F

B/ Carton Blanc « Joueur »

Objectif : Permettre à un joueur d'aller se calmer 10' hors du terrain « sans impact disciplinaire »

Champ d'application : **Toutes compétitions seniors H/F, U18 et U15**

1

Le joueur adopte un comportement deviant hors conquête du ballon

2

L'arbitre lui adresse un  , le joueur sort 10' du terrain, sur son banc de touche

3

Le joueur pourra revenir après 10'
- Avec le signal de l'arbitre
- Sur un arrêt de jeu

Tableau de Synthèse



- 1 Identifier un moment d'énervement
- 2 Le canaliser
- 3 « 0 » impact disciplinaire

D/ Protocole 3 étapes : Propos Discriminatoires ET menaçants, insultants

Objectif : Adopter une procédure UNIFORME, STRUCTUREE, SIMPLE pour des faits toujours compliqués à traiter

Champ d'application :

Toutes compétitions H/F séniors + jeunes G/F



STOP

AU RACISME ET À L' HOMOPHOBIE

GESTE ANTIRACISME

NOUVEAU DISPOSITIF RÉGIONAL

à suivre lorsque des propos racistes, homophobes, menaçants, injurieux sont prononcés par des joueurs, dirigeants, encadrant ou spectateurs.

PERCEPTION DES PROPOS PAR UN ARBITRE CENTRAL OU UN ASSISTANT

- > L'officiel alerte le délégué de la rencontre dès l'arrêt de jeu suivant
- > Si les propos perdurent, l'arbitre peut arrêter temporairement le match
- > En cas de réitération des propos, l'arbitre doit arrêter définitivement le match

PERCEPTION DES PROPOS PAR UN OBSERVATEUR

- > L'observateur d'arbitre rapporte aux officiels à la mi-temps ou à la fin du match
- > Si les faits ont eu lieu en 1ère mi-temps, le délégué est informé

PERCEPTION DES PROPOS PAR UN LICENCIÉ

- > Le licencié (joueur, éducateur, dirigeant) rapporte les propos à l'arbitre du match
- > L'arbitre de la rencontre informe le délégué
- > Dans ce cas, il n'y a pas d'arrêt du match, mais l'arbitre fera un rapport détaillé des faits

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football et ses Districts s'engagent !





DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE

D/ Protocole 3 étapes : Propos Discriminatoires ET menaçants, insultants

Les scénarios possibles :

Propos Discriminatoires, insultants, menaçants entre joueurs/officiels d'équipe

Arbitre a perçu les faits



Arbitre n'a pas perçu les faits

- 1 Stopper le jeu immédiatement
 - 2 Ecouter la victime
 - 3 Convoquer les protagonistes impliqués : *victime et fautif présumés, capitaines*
 - 4 Informer la victime présumée qu'il n'a pas entendu les propos et qu'il ne peut sanctionner mais fera un rapport
 - 5 Mettre tout le monde face à ses responsabilités
- Reprendre le jeu
- 6 Post match = Rapport obligatoire

Propos Discriminatoires, insultants, menaçants venant des tribunes

Etape
n°1

ARRETER LE JEU

Se rendre vers le délégué du match (officiel ou de club).
L'informer de la situation et identifier, le lieu ou la ou les personnes déviantes
Lui demander d'intervenir (s'y rendre physiquement)
Attendre son intervention **PUIS** reprendre le jeu

La situation perdue ou de nouveaux faits surviennent

Etape
n°2

SUSPENDRE LE MATCH

Se rendre vers le délégué du match (officiel ou de club).
Inviter les 2 équipes à soit rentrer aux vestiaires (si configuration le permet)
soit se rassembler devant leur banc de touche
Echanger rapidement avec Capitaines, Coaches et Délégué
Demander au délégué d'intervenir à nouveau en direction des personnes ciblées
(lui ou des membres du club local)
Attendre 10' avant de reprendre

La situation perdue ou de nouveaux faits surviennent

Etape
n°1

ARRETER DEFINITIVEMENT LE MATCH

Se rendre vers le délégué du match (officiel ou de club).
Appeler les capitaines et coaches
Les informer de la poursuite des faits deviants
STOPPER DEFINITIVEMENT LA RENCONTRE

Dans tous les cas de propos racistes, discriminatoires, blessants, menaçants, injurieux ; **dès que la procédure est ouverte, 2 choses à faire OBLIGATOIREMENT :**

- 1 Inscription sur la feuille de match FMI – observation d'après match
- 2 Rapport complémentaire à envoyer au district + copie Philippe Prudhon



Pourquoi cette priorité ? :

- ↳ Trop d'incompréhension
- ↳ Trop de préjugés ou de fausses représentations
- ↳ Des critères flous ou méconnus
- ↳ Part d'interprétation importante

Objectifs :

- ↳ **PARLER LE MEME LANGAGE TECHNIQUE/EXPLICATIF**
- ↳ **UTILISER LES MEMES CRITERES**
- ↳ **PARTAGER LES MEMES CONCEPTS**

Main sanctionnable si :

- ↪ Mouvement clair de la main/bras vers le ballon
- ↪ Positionnement non naturel du bras/main non justifié par un mouvement de footballeur dans cette situation (agrandissement surface corporel)

Les critères pratico-pratiques :

- ↪ Le bras/main se trouve t il anormalement écarté du corps ?
- ↪ Le joueur prend t il un risque avec cette position du bras/Main ?
- ↪ Le joueur joue t il normalement le ballon ou est-il en situation d'urgence ?

3 Situations de références

1/ Tacle

- ☾ Bras arrière qui supporte le corps ou s'apprête à supporter le corps : **Pas de faute**
- ☾ Bras en l'air ou bras étiré au sol : **Faute**

2/ Rebond du ballon sur le corps du joueur « AVANT » contact sur le bras/la main

- ☾ Y-a-t-il eu « changement net » de la trajectoire du ballon ?
 - ➔ Si oui : pas de faute
 - ➔ Si non, question suivante : Où se trouvait le bras/la main ?
 - ➔ Si position naturelle : Pas de faute
 - ➔ Si position non naturelle : Faute

3/ Ballon provenant du même joueur ou d'un partenaire : Pas de faute sauf si mouvement délibérée du bras vers le ballon

4/ But marqué avec contact préalable sur le bras/la main

- ☾ Si un but est marqué directement de du bras/de la main même de manière accidentelle : **Faute**
- ☾ Si un but est marqué immédiatement après avoir touché bras/main même de manière accidentelle : **Faute**

3

Les Mains – Synthèse

L'INTERPRETATION au cœur du process de décision

Mais...des critères les plus factuels possibles pour nous aider à LIRE et à COMPRENDRE

Un Cadre général + des Situations de référence + des Critères partagés



Une lecture et un LANGAGE EXPLICATIF COMMUN



DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE

BONNE SAISON